

BARBASTE. Le Domaine d'Albret est en liquidation judiciaire. Vingt salariés seront licenciés

Le Domaine d'Albret liquidé



Éric Darmendaritz et Éric Ceschin, délégués du personnel, veulent croire en la venue rapide d'un repreneur. Photo A. Gr.

«Vous aviez réservé chez nous pour quelques jours, je suis désolé de vous annoncer que nous ne pourrons vous accueillir. » Voilà le discours que sont obligés de tenir les salariés du Domaine d'Albret depuis lundi matin. Ils font le tour de leur carnet de réservations et tirent au fur et à mesure de grands traits sur un avenir qu'ils pensaient prometteur. « Nous avons dû annuler des réceptions pour des mariages », témoigne, catastrophé, Éric Darmendaritz, directeur adjoint d'exploitation du Domaine et délégué du personnel.

Vendredi, la société a été mise en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce de Narbonne et un mandataire a été nommé. Dans les jours à venir, les 20 salariés vont donc recevoir leur lettre de licenciement.

Le Domaine était placé en redressement judiciaire depuis début novembre. Serge-Luc Pitié, qui dirige Élite Premier, société gestionnaire du Domaine, était alors plutôt confiant.

Confiance rompue

Mais les propriétaires des logements sur le site, acquis dans le cadre d'une opération de défiscalisation, ont commencé à s'impatienter devant l'accumulation de loyers impayés. « On ne nous a jamais proposé quelque chose de sérieux », selon Me Franck Dupouy. Il représente près de 150 propriétaires sur les 180 logements que compte la résidence. « La trésorerie était exsangue à la sortie de l'hiver. Mais plus on avançait dans le temps, mieux ça allait », avance de son côté Serge-Luc Pitié.

Denis Mahé, directeur d'exploitation du site de Barbaste, a même embauché un commercial en décembre dernier. « Nous avons à ce jour 800 000 euros de contrats séminaires », affirme-t-il. Des gages qui n'ont pas suffi.

Pourtant, un accord a été près d'aboutir au début du mois de février. La société Élite proposait une renégociation des loyers « en accord avec la réalité économique », explique le PDG. Rien à faire. « On a décidé de tout arrêter face à cette situation », explique Me Dupouy.

Potentiel

La confiance entre les parties est ruinée. Le dialogue rompu. Et les 20 salariés se retrouvent au milieu de la bagarre immobilière et de ces imbroglios financiers. Les propriétaires ne

voient l'avenir de la structure qu'avec un repreneur. Du côté du Domaine, cela semble difficile. « Nous avons perdu beaucoup en crédibilité auprès de clients possibles », selon Serge-Luc Pitié.

Mais tout le monde croit au potentiel du site. Y compris du côté des propriétaires. « Il peut être rentable à condition d'investir », estime Me Dupouy. Des sociétés seraient déjà intéressées et attendaient la liquidation pour se manifester auprès du mandataire.

C'est aussi le dernier espoir des salariés. À l'image d'Éric Ceschin, autre délégué du personnel des Bastides d'Albret, beaucoup pensent que « c'est certainement un des plus beaux sites du département ». Ils y croient et aiment ce qu'ils font. C'est pour cela que, malgré la liquidation, le mal au cœur et la peur pour leur avenir, ils sont tous sur le pont à prévenir les clients et surtout laisser le site le plus propre possible, pour redémarrer rapidement. Au cas où...

Auteur : Anne Gresser